

Rapport d'activité - Rapport moral

Ce rapport couvre la période qui va de septembre 2014 à fin août 2015

Durant cette deuxième année de mandature, nous avons fait face, à partir de mars et de la publication du projet de réforme du collège et de la suppression au collège des sections euro et de la plupart des classes bilingues, à une situation d'une exceptionnelle gravité qui a pleinement mobilisé notre association. La grande partie de ce rapport va être consacrée à notre action dans cette situation de crise mais cela ne doit pas occulter ce qui a été réalisé entre septembre et mars.

Le site tout public adeaf.net a été finalisé pour la rentrée 2014.

La présence de l'association sur la Toile s'est élargie grâce à l'ouverture d'un nouveau site général, accessible via l'adresse www.adeaf.net qui est désormais la porte d'entrée vers les autres espaces de mutualisation réservés aux adhérents : ADEAF-Portal, Bakoro et BTS. Ces espaces sont complémentaires.

Il a été créé et est administré par Katrin Goldmann mais plusieurs d'entre nous prennent en charge et alimentent directement différentes rubriques.

Les statistiques de consultation montrent sans surprise une montée en puissance à partir de mars. (novembre 1100 visites, janvier 4000, mars 17000, mai 29000, juillet encore 18000)

Parallèlement le portail pour les adhérents a été refondu par Etienne Kneipp.

Avec sa présence sur Facebook (plus de 1100 fans) et twitter (plus de 225 abonnés), notre association dispose d'une palette complète de moyens de communication.

Le bulletin

Thérèse Oudet, rédactrice du bulletin depuis plus de 15 ans, a passé le relais à une nouvelle équipe pour un bulletin qui deviendra bi-annuel. La qualité unanimement saluée de son travail, a largement contribué à faire de l'ADEAF l'association reconnue qu'elle est aujourd'hui. Nous la remercions chaleureusement. Le premier numéro réalisé par Christiane Bey et Jean-François Bourret, la nouvelle équipe de rédaction – que nous remercions de permettre au bulletin de l'ADEAF de continuer à paraître – a été achevé en juillet.

Le projet courts-métrages

L'ADEAF a fait l'acquisition de droits pour une sélection de courts-métrages accessibles sur le site adeaf.net par tous les enseignants d'allemand qui en font la demande, qu'ils soient ou non adhérents.

Ce projet a été conçu pour promouvoir le site à l'occasion des 10 ans de la soirée « coups de cœur pour l'allemand » fêtés en 2015 dans le cadre du festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand.

La page a reçu 700 visiteurs mais nous n'avons pas eu de retour sur l'utilisation en classe.

Ce projet n'a pour l'instant pas été reconduit, notamment car nous avons d'autres priorités financières, mais il pourra être repris et nous avons sélectionné 3 films parmi les courts-métrages de 2015 pour lesquels nous pourrions le cas échéant contacter les distributeurs.

Dans le domaine du cinéma également, nous avons été sollicités par le distributeur français du film *Un prof pas comme les autres* (*Fack ju Göhte* en version originale) pour l'aider à organiser des avant-premières en diffusant l'information. En contrepartie il nous a proposé de mettre le logo de l'ADEAF sur les affiches.

Un autre partenariat pour le film « Elser, un héros ordinaire » avec Zérodeconduite.net a été conclu qui a permis une projection gratuite en avant-première durant notre congrès de Paris en octobre 2015 et des invitations à des projections dans toute la France.

Un temps fort a été l'AG et le congrès de germanistes de Cologne

Ce congrès s'est tenu à l'auberge de jeunesse Köln-Riehl à Cologne les 20 et 21 octobre 2014, précédé de notre assemblée générale statutaire. Plus de 90 personnes ont fait le déplacement (hors BE et hors représentants des régionales) qui ont apprécié, en plus du confort et la convivialité de cet hébergement, la qualité des intervenants. De nombreux partenaires de longue date nous ont fait l'honneur et l'amitié de leur présence. L'ADEAF est tout particulièrement reconnaissante à Pierre-Yves Le Borgn', député des Français de l'étranger d'avoir accepté de prendre la parole lors de notre congrès. Son soutien indéfectible ne s'est pas démenti depuis.

Nous sommes en contact régulier avec les associations partenaires et certains liens ont été resserrés.

Une communication de la présidente de l'ADEAF sur la situation de l'allemand a été lue lors du congrès d'automne de l'AGES.

Un article sur notre congrès de Cologne est paru dans la revue *Französisch heute*, la publication du *Verein der Französischlehrer*

Sur proposition de son président, nous sommes membre associé du Carolus-Magnus-Kreis

Lors de l'assemblée générale de l'APLV à Paris fin novembre, la présidente a exprimé le désaccord de l'ADEAF sur la position concernant l'allemand publiée par l'APLV dans un éditorial sur les bilangues dans l'académie de Toulouse et les interrogations sur notre adhésion à l'APLV. L'APLV n'est pas une fédération d'associations. Lors de l'assemblée générale de l'APLV, l'ADEAF n'a qu'une seule voix, comme un adhérent individuel. Pour peser sur les orientations, il faudrait entrer au conseil d'administration mais nous n'avons pas suffisamment de disponibilité pour cela. Dans le contexte de la réforme du collège, il était important que l'APLV ne puisse se prévaloir de notre adhésion pour parler en notre nom puisque nous sommes en désaccord sur certains communiqués publiés.

Le non renouvellement de notre adhésion à l'APLV a été approuvé fin juin par la conférence des présidents (bureau exécutif et président-e-s de régionale).

Invitations

L'ADEAF a participé à des réceptions à l'ambassade (à l'occasion du 3 octobre, de la rencontre des groupes d'amitié France-Allemagne de l'Assemblée nationale et du Bundestag (19/11/2014), de la visite de prise de fonction du Plénipotentiaire chargé des affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, Monsieur Olaf Scholz (24/2/2015), du départ de l'ambassadrice Mme Susanne Wasum-Rainer (30/6/2015).

Ces réceptions ne sont pas que des mondanités. Elles permettent d'être connu, reconnu. L'échange, même rapide, de quelques propos informels et de quelques informations facilite les contacts ultérieurs.

La participation à Reims à la cérémonie d'inauguration des vitraux offerts par l'Allemagne (11/05/2015) a permis, d'échanger quelques mots avec Laurent Fabius.

Le traditionnel **envoi des vœux** avec la création d'un visuel constitué de mots-clés assemblés pour former la France et l'Allemagne nous permet de nous rappeler au bon souvenir de nos amis, de nos partenaires et interlocuteurs institutionnels.

L'ADEAF a poursuivi sa participation à la commission sur la brochure « l'allemand un atout pour l'avenir » et le site *allemandalecole.org* qui réunit plusieurs fois par an à Paris sous l'égide de l'Institut Goethe les différents partenaires de l'opération (MEN, OFAJ, DAAD, UFA). Une agence de publicité berlinoise est chargée de la refonte du site et de la brochure.

Nous avons élaboré un **document de référence pour l'ADEAF « Politique des langues et allemand¹ »** qui présente le cadre législatif de l'enseignement de l'allemand, les parcours scolaires dans le second degré, des données chiffrées et nos demandes et positions en matière de politique des langues. Ce document, joint à tous nos courriers aux ministères et aux journalistes, a été validé en janvier, lors de la conférence des présidents.

Fin décembre, mandat a été donné au président de l'OEP (observatoire européen pour le plurilinguisme) de représenter l'ADEAF lors d'une **requête en annulation auprès du Conseil d'Etat** relative aux nouvelles modalités du concours d'entrée à l'ENA qui ne prévoient une épreuve de LV que pour l'anglais à partir de 2017.

Les rencontres avec les institutions

Après la participation fin août 2014 à la réunion de préparation de la journée franco-allemande au MEN, la circulaire sur la journée franco-allemande de janvier 2015 mentionne l'ADEAF et son site. Dans le nouveau contexte, on peut se demander si cela sera le cas pour 2016 !

¹ <http://adeaf.net/spip.php?article84>

- **Audience au cabinet du MEN** le 14 octobre 2014²

Thérèse Clerc, présidente, et Laurent Bornert, secrétaire de la Régionale de Créteil, ont été reçus par Agathe Cagé, conseillère pour le second degré, les programmes et l'évaluation des élèves et par Eric Tournier, conseiller pour le premier degré, l'éducation prioritaire et les relations avec les IADASEN. Cet entretien ayant été demandé par l'ADEAF à l'occasion de la publication du compte-rendu du forum de dialogue « Professeur d'allemand, profession d'avenir », nous avons présenté les résultats de ce forum et abordé la situation et les difficultés spécifiques des enseignants d'allemand. Nous avons par ailleurs rappelé l'urgence de réponses aux questions sur la politique générale des langues, la cohérence et la lisibilité des parcours en langues et la place réservée à l'allemand dans ces dispositifs.

- **Entrevue avec les Inspecteurs Généraux d'allemand** Fabienne Paulin-Moulard et Francis Goullier (11/3/2015 Katrin Goldmann et Thérèse Clerc)

A cette date, les conclusions de la mission des IG sur les bilangues pourtant remises en novembre n'avaient toujours pas été publiées.

Et les IG ignoraient quel scénario pour les bilangues serait retenu (ils en avaient présenté 4). Nous avons noté alors :

En plus des conclusions de la mission des IG sur les bilangues, un point important sera l'introduction à partir de la rentrée 2015 de l'apprentissage d'une LV prévue dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de la République (8 juillet 2013) qui précise que :

"Tout élève bénéficie, dès le début de sa scolarité obligatoire, de l'enseignement d'une langue vivante étrangère" et que "L'enseignement de langue vivante sera désormais obligatoire dès le CP".

Nous devons travailler à des propositions car la question des parcours en LV, notamment du début de l'apprentissage de la LV2, et de la forme que pourrait prendre une action volontariste en faveur de l'allemand (et de la combinaison allemand-anglais) allait vite être d'actualité.

En fait d'action volontariste, nous avons eu le projet de réforme !

Nos communiqués, publiés régulièrement sur le site adeaf.net permettent de suivre la **chronologie des évènements** et de notre action.

Nous avons constitué une cellule de communication, composée de Frédéric Auria, Martine Buisson Thérèse Clerc, Fabienne Fedou, Brigitte Gély, Katrin Goldmann et Jean-Michel Hannequart qui a rejoint le groupe en juin pour travailler à la rédaction de ces textes exprimant notre position officielle, nos réactions aux communiqués de la Ministre de l'Éducation Nationale et annonçant nos actions. Après rédaction, les communiqués sont le plus souvent, sauf extrême urgence, envoyés pour avis au bureau exécutif avant publication sur le site, la liste de diffusion et envoi à la presse par Brigitte Gély.

Dès le **13 mars**, nous avons publié

Le dossier de la réforme du collège publié sur le site du ministère et les annonces des médias suscitent très légitimement interrogations et inquiétudes (cf. vos réactions sur le forum de notre liste)

L'entrevue du mercredi 11 mars avec l'Inspection générale d'allemand n'a apporté aucune information complémentaire à ce sujet.

Cela signifie que tous les arbitrages ne sont pas faits, notamment en ce qui concerne les bilangues et les horaires.

Il est temps de nous inviter à la consultation annoncée et de mobiliser notre réseau pour peser sur les décisions

Le communiqué du **15 mars** indiquait

Les responsables nationaux et régionaux de l'ADEAF, réunis samedi 14 mars à Paris, ont débattu du volet langues vivantes du projet de réforme du collège et de l'inquiétude qu'il suscite.

Il a été décidé de mettre en œuvre un plan d'actions pour peser sur les décisions concernant l'enseignement de l'allemand à la rentrée 2016 : demandes de rendez-vous avec les décideurs dont la Ministre de l'Éducation

² <http://adeaf.net/spip.php?article47>

nationale, courriers au Président de la République et aux responsables politiques, communiqués de presse ...

Durant la **réunion annuelle des correspondants académiques et régionaux de l'OFAJ** qui s'est tenue à Amiens du 16 au 18 mars et qui rassemble de nombreux IPR, DAREIC et leurs homologues allemands dans des ateliers consacrés au soutien que peut apporter l'OFAJ aux échanges scolaires franco-allemands. Thérèse Clerc a attiré l'attention en plénière sur le devenir des bilangues permettant aux élèves de commencer l'allemand en 6^{ème}.

Une lettre ouverte à la Ministre de l'Éducation Nationale co-signée par l'AGES et l'Association des Nouveaux cahiers d'allemand a été envoyée dès le **18 mars**.

La confirmation de nos craintes est arrivée très vite avec la diffusion le 19 mars des fiches de travail proposées à la négociation syndicale.

Communiqué du **21 mars**

Les précisions sur la réforme ont été communiquées par le MEN. La crainte concernant la suppression des bilangues autres que celles qui assurent la continuité de l'allemand commencé en primaire est maintenant une option assumée par le gouvernement puisqu'elle apparaît dans les fiches de travail soumises à la négociation avec les syndicats. La perte horaire, en mettant la LV2 à 2h hebdomadaires sur 3 ans, est également confirmée.

Ce communiqué annonce la mise en ligne de notre **pétition**³, l'envoi de courriers au Président de la République, à la Ministre de l'Éducation Nationale, au Ministre des affaires étrangères et d'une première vague de messages d'alerte adressés au Président du groupe d'amitié France-Allemagne Pierre-Yves Le Borgn' et aux députés de ce groupe, à Danielle Auroi, Présidente la Commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale, au sénateur Jacques Legendre, président de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, ainsi qu'à diverses personnalités (Alfred Grosser, Jack Lang) et aux institutions : OFAJ, chambre franco-allemande de commerce et d'industrie.

Nous avons appelé les régionales à organiser des réunions d'urgence et les adhérents à se saisir de nos publications pour interpeler élus, partis politiques et syndicats

Le **26 mars**, en seulement quatre jours notre pétition a collecté plus de 6500 signatures. Nous annonçons l'ouverture d'un compte twitter et indiquons

Le MEN a transmis de nouvelles fiches de travail aux syndicats (fin de la consultation le 10 avril). L'horaire pour la LV2 a été augmenté de 0,5 h hebdomadaire - ce qui montre que nous pouvons faire bouger les choses, même si le compte n'y est pas encore.

Pour élargir nos soutiens, nous devons battre en brèche le reproche d'élitisme fait aux classes bilangues et euro. Les pratiques sélectives de certains chefs d'établissement, et les stratégies familiales, alimentent ce reproche. Nous devons affirmer haut et fort que l'allemand est possible pour tous et que les bilangues et les classes européennes ont vocation à accueillir tous les élèves qui le souhaitent

Thérèse Clerc accompagnée de Jean-Michel Hannequart ont été reçus au MEN le **27 mars** par des conseillers de la Ministre. Nos objections et arguments sont détaillés dans le compte rendu⁴ de cette réunion dont voici un extrait :

Nous répétons que cette réforme, dont l'impact n'a pas été évalué, est un pari qui fait courir un risque beaucoup trop grand à l'enseignement de l'allemand alors que la France s'est engagée à promouvoir l'enseignement de la langue de son premier partenaire. (...) Nos interlocuteurs prennent bonne note de nos mises en garde, même si ils ne les partagent pas (...)

³ <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=rcADEAF>

⁴ <http://adeaf.net/spip.php?article47>

Nous indiquions dans le communiqué du lendemain

Nos interlocuteurs disent ne pas comprendre le risque que fait courir à l'allemand la disparition d'un dispositif spécifique et attractif, qui permet de commencer l'allemand en 6e et de faire ainsi bénéficier les élèves partout sur le territoire d'un apprentissage de qualité, y compris dans les zones difficiles. Dispositif qui a d'ailleurs largement montré son efficacité et fait monter le niveau de langue comme le prouvent les résultats aux certifications et au bac.

Le travail d'explication et la mobilisation doivent donc se poursuivre et s'amplifier : Il faut continuer à faire connaître notre pétition, envoyer massivement des lettres, s'activer sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter, et poursuivre notre campagne d'alerte auprès des acteurs du franco-allemand, nombreux à nous témoigner leur soutien.

Nous avons saisi l'occasion du conseil des Ministres franco-allemand qui s'est tenu à Berlin le 31 mars pour écrire des courriers adressés aux deux ministres de même ressort (Laurent Fabius et Frank-Walter Steinmeier , Najat Vallaud-Belkacem et Olaf Scholz, etc... et bien sûr François Hollande et Angela Merkel) pour les alerter sur les dangers de cette réforme pour les relations franco-allemandes.

Les réponses reçues, trop longues à énumérer (toujours rassurantes ou diplomatiques !) ont été transmises au fur et à mesure au bureau exécutif et aux président-e-s des régionales.

Le 4 avril, la ministre a publié sur son site sous le titre provocateur: « Un enseignement de l'allemand conforté » un article que nous pouvons considérer comme une première réaction à nos actions collectives et individuelles.

Nous avons posté sur son blog une réponse :

Non, Madame la Ministre, l'allemand ne sera pas conforté mais au contraire sérieusement menacé par les mesures envisagées pour les langues vivantes (...). Et transmis cette réponse par courrier.

Les revendications étant très diverses, nous avons laissé à l'appréciation de chacun-e la participation à la grève du jeudi 9 avril et invité celles et ceux qui souhaitaient participer aux manifestations à faire apparaître visiblement les difficultés spécifiques des enseignant-e-s d'allemand.

Le 10 avril, le Conseil Supérieur de l'Education a émis un avis positif sur le projet de réforme. Nous avons publié le lendemain :

(...)

Le déni des conséquences ne sera pas tenable longtemps. Les chiffres sont là et sans appel ! Sans mesure spécifique pour l'allemand, il y aura au mieux 40000 élèves faisant de l'allemand en 6° à la rentrée 2016, au lieu de 100 000 actuellement.

Combien seront-ils au CP ?

Avec ces chiffres, on ne peut pas prétendre favoriser la diversité linguistique, ni répondre aux engagements franco-allemands de promotion de la langue du partenaire. (...)

Nous avons mis en ligne des documents avec chiffres et analyses sur les conséquences de la réforme.⁵

Le site est régulièrement mis à jour pour donner à tous des outils pour joindre des actions individuelles mais massives à l'action du bureau national.

Des articles présentant les conséquences pour l'allemand de la réforme et faisant état de nos analyses et de nos commentaires commencent à paraître dans la presse.

La richesse de la revue de presse⁶ sur le site, régulièrement actualisée (merci à Frédéric Auria pour ce travail de collecte) témoigne du fort intérêt des médias et de l'importance des sollicitations durant cette période. Et

⁵ <http://adeaf.net/spip.php?article87> et <http://adeaf.net/spip.php?article94>

⁶ <http://adeaf.net/spip.php?article92>

pourtant, n'y sont mentionnés que les articles en ligne, les articles papier ne pouvant être publiés pour des questions de droit (Zeit, FAZ, Courrier international, ..)

Le 15 avril, la chambre franco-allemande de commerce et d'industrie, qui nous soutient, a mis à disposition une table pour nos documents et notre pétition lors de la 2^e journée franco-allemande de la formation professionnelle qu'elle organise à Paris. Ce fut une nouvelle occasion de diffuser notre alerte en plénière et de sensibiliser le monde des entreprises.

Nous répondons à un communiqué de la ministre sur l'augmentation du nombre de postes au CAPES d'allemand le **1^{er} mai**

A notre argumentaire qui s'appuie sur des données précises et incontestées, la ministre continue d'opposer des généralités et des déclarations d'intention. Elle s'obstine dans sa posture de déni, voire de mépris pour tous ceux qui lui font part de leurs inquiétudes.

Qu'elle ait besoin de mettre en avant le nombre de postes au concours de recrutement montre à la fois la faiblesse de son argumentation et son ignorance de la pénurie d'enseignants d'allemand titulaires, des prévisions de départs en retraite, et du nombre de postes qu'il est effectivement possible de pourvoir par manque de candidats...

Le bureau a défini la position suivante :

Une sortie de cette crise n'est envisageable que sur la base de notre pétition, à savoir maintien et consolidation de toutes les bilangues en 6°, maintien des sections européennes, et un horaire minimal de 3h par semaine pour la LV2 à partir de la 5°.

Une sortie par le haut serait la réactualisation du plan de relance pour l'allemand qui fixerait de nouveaux objectifs, ou mieux encore, un programme conjoint franco-allemand de développement de la langue du partenaire, auquel Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des affaires étrangères, s'est déclaré prêt.

Nous continuons à recevoir des soutiens : A-Ulm (Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure), UFA, Verein Deutsche Sprache,) Le *Verein der Französischlehrer* nous a exprimé sa totale solidarité.

La réunion d'information sur la réforme du collègue, organisée à l'Institut Goethe de Paris le mercredi 6 mai, a rassemblé 200 personnes. L'ADEAF est bien apparue comme le fer de lance de l'action contre les mesures concernant les langues dans la réforme. Le diaporama ainsi que le texte et l'enregistrement de l'exposé de Thérèse Clerc sont en ligne⁷.

Un courrier a été posté sur le site de la Présidence de la République, à ses conseillers et sur ses pages Facebook à l'occasion de l'inauguration des vitraux de la cathédrale de Reims le **11 mai** par Laurent Fabius et Frank-Walter Steinmeier, invitant le Président de la République à initier un plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne pour sortir par le haut de la crise actuelle. (Invitée à cette inauguration, Thérèse Clerc a pu à l'issue d'un discours dans lequel Laurent Fabius avait souligné l'importance de l'apprentissage de la langue du partenaire, exprimer l'espoir qu'il poursuivrait son soutien à l'allemand.)

La réforme du collègue est inscrite à l'ordre du jour de la réunion du *Netzwerk* à l'ambassade le **12 mai**. Le constat exposé par Thérèse Clerc est partagé. La demande d'audience de l'ambassadrice a été évoquée et les participants s'interrogent sur les perspectives.

Nous mettons en ligne de nouveaux documents-outils : une lettre ouverte, qui est un argumentaire exhaustif, les "Réponses de l'ADEAF" aux éléments de langage du ministère, "Ce qu'il faut savoir" qui condense les informations les plus importantes associées à des tableaux et des graphiques (documents élaborés avec la participation de membres du bureau et notamment de Barbara Hombach-Bouchet).

⁷ <http://adeaf.net/spip.php?article83> communiqué du 12 mai

Nous avons appelé les enseignants d'allemand à participer à la journée d'action intersyndicale du **mardi 19 mai** pour le maintien et la consolidation de toutes les bi-langues en 6e et le maintien des sections européennes, ainsi qu'aux rassemblements organisés dans certaines académies **le 20 mai**.

Martine Buisson a collecté les informations sur les différentes actions partout en France⁸.

Les enseignants d'allemand se sont effectivement mobilisés nombreux et bien visibles lors de ces journées, mais n'ont pas eu le temps de se réjouir ni d'espérer : La publication **le 20 mai** du décret et de l'arrêté sur la réforme du collège a été perçue comme une provocation et a suscité amertume et colère.

Nous avons publié **le 21 mai** un communiqué intitulé « Notre détermination reste intacte » pour redonner du courage aux collègues indignés et abattus.

Bilan de cette première phase : certes, nous n'avons pas pu empêcher la publication du décret et de l'arrêté mais nous avons pleinement joué notre rôle d'alerte, d'information, d'analyse et de mobilisation d'un grand nombre d'acteurs importants.

Après deux mois de lutte intense, il nous fallait organiser une **deuxième phase** d'actions. Des idées fusaient sur la liste de diffusion mais nous ne pouvions proposer que ce que nous pouvons véritablement mettre en œuvre et réussir avec le soutien du plus grand nombre en estimant correctement nos forces et nos ressources et en cherchant des réponses qui ne soient pas des repréailles mais des moyens de pression pour peser à la fois sur l'avenir de la réforme et sur le contenu des arrêtés en préparation.

Nous avons organisé une consultation en interne (Bureau Exécutif et Président-e-s de régionales) sous la forme d'un questionnaire en ligne pour faire le point et définir les actions à mener.

Cette consultation a été annoncée dans le communiqué du **3 juin** dans lequel nous appelions à participer aux manifestations intersyndicales **du 11 juin**, conformément à la ligne adoptée très majoritairement de s'associer à des actions menées par des syndicats ou d'autres associations. Nous invitons également à signer la pétition <http://unautrecollege2016.net>.

Nous avons rédigé conjointement avec la présidente de la FNAI (Fédération Nationale des Associations d'Italianistes de l'enseignement secondaire), un courrier à la ministre, manifestant ainsi notre attachement à la promotion d'une véritable diversité linguistique.

Des modèles de motion à présenter en conseil d'administration ont été mis en ligne⁹, complétant les nombreux modèles de courrier déjà proposés¹⁰.

Des membres du bureau exécutif ont pu tenir le **6 juin** une réunion exceptionnelle et établir un plan d'action à partir des résultats de la consultation interne.

Communiqué du 12 juin

(...) nous déplorons que la résolution pour le renforcement de l'apprentissage de l'allemand et des classes bilangues ait été rejetée le 11 juin à l'Assemblée nationale.

(...)

Nous sommes engagés dans un mouvement long et impulserons à intervalles réguliers des moments forts :

- *Nous remettrons solennellement à l'Élysée notre pétition à l'issue de la réunion du bureau et des présidents des régionales le **samedi 27 juin**.*

Cette pétition ne sera pas close pour autant.

⁸ <http://adeaf.net/spip.php?article83> communiqué du 21 mai

⁹ <http://adeaf.net/spip.php?article107>

¹⁰ <http://adeaf.net/spip.php?article93>

- *Nous relancerons et amplifierons la mobilisation à partir de la rentrée dans un plan d'action qui s'inscrit dans la durée.*

Lors des premières assises du franco-allemand organisées les **23 et 24 juin** à Hambourg par le club Paris-Berlin, Thérèse Clerc a présenté une résolution sur les bilangues et les euro qui a été signée par une grande partie des participants.

Si **la remise des 45000 signatures à l'Elysée le 27 juin** a été le dernier évènement visible de l'année scolaire (un journaliste du café pédagogique était présent), la *réunion du bureau exécutif et des présidents de régionales qui précédait la remise a posé les bases des actions mises en œuvre au début de l'année scolaire 2015-2016* :

- *Consultation sur la suspension de la participation à la certification et à l'organisation des échanges scolaires*
- *Opération carte postale au président*
- *Rassemblements spécifiques pour l'allemand lors de la journée européenne des langues, le 26 septembre.*

Le bilan de ces actions sera fait dans le prochain rapport d'activité.

Suite à la nomination d'une Déléguée ministérielle au renforcement de l'allemand, Madame Sandrine KOTT, un courrier de demande d'audience a été envoyé début juillet.

A l'instar de Pierre-Yves Le Borgn', Sylvie Goulard, députée européenne, a fait sien notre combat. Elle nous a proposé d'être à ses côtés, et avec Alfred Grosser, requérant dans un recours déposé au conseil d'état demandant l'annulation de l'article 8 de l'arrêté du 19 mai 2015 (sur les bi-langues), basé sur le Traité de l'Elysée et l'engagement réciproque de prendre les mesures nécessaires pour accroître le nombre de jeunes apprenant la langue du partenaire. Ce recours a été déposé le **24 juillet**.

Katrin Goldmann a participé du 27 juillet au 1^{er} août à l'*IDV-Vertreterversammlung und Arbeitstreffen zum Thema „Sprachenpolitisches Agieren der Verbände“* à Lübeck.

L'impression pour les Régionales des cartes illustrées par Plantu – que l'ADEAF remercie chaleureusement pour la mise à disposition de son dessin - pour le maintien des bilangues et des euro a été organisée à partir du 20 août par Katrin Goldmann. Fin septembre, nous sommes à plus de 75 000 cartes imprimées.

Le communiqué de rentrée publié le **31 aout** vient en conclusion de cette chronologie.

Puisque nos multiples courriers d'alerte à destination des responsables politiques n'ont pas été pris en considération,

*Puisque les 45000 signataires de notre pétition en ligne n'ont pas été entendus,
puisque les manifestations d'enseignants ont été ignorées,
puisque la mobilisation de l'ensemble du réseau franco-allemand et le soutien de nombreuses personnalités du domaine politique culturel et économique n'ont pas eu d'effet,
puisque le gouvernement, dans son aveuglement idéologique, occulte les conséquences pour l'allemand et la diversité linguistique de la réforme du collège*

et puisque nous ne pouvons nous résigner

- *à ce que des dizaines de milliers d'élèves de tous milieux sociaux soient partout en France privés de cet atout pour leur avenir qu'est l'apprentissage de l'allemand dans les classes bilangues et les sections européennes*
 - *au recul des échanges franco-allemands que cette régression entrainera*
 - *à la remise en cause de fait du Traité de l'Elysée et à la dégradation des relations franco-allemandes*
- nous devons élargir la mobilisation et obtenir le soutien de l'opinion publique.***

Les régionales jouent un rôle prépondérant dans la mobilisation.

L'année écoulée a vu trois bureaux fonctionner à nouveau. Il s'agit de Nantes, Rennes et Rouen. Du côté de Limoges, un nouveau bureau a été élu après le départ en retraite de Marie Le Guyader. Saluons l'engagement et

le dynamisme des collègues qui ont accepté hier et maintenant de relever le défi dans leurs Académies respectives.

Ces Régionales nouvellement formées ont participé pleinement au côté des autres aux actions de mai et juin contre la réforme du collège et la suppression des sections bi-langues et européennes. Vous avez pu lire par mail et sur le site le compte-rendu de leurs actions.

Le bulletin de septembre a également fait la part belle aux initiatives locales.

Outre les nombreux outils désormais à la disposition des Régionales pour leur bon fonctionnement (VADEMECUM pour créer et animer UNE REGIONALE ADEAF – fiche pour l'organisation d'une AG Régionale¹¹ – mode d'emploi pour la création d'une liste de diffusion Régionale – conseils pour créer un site Internet de Régionale¹²), une collecte d'informations est organisée régulièrement pour permettre à tous de s'inspirer des idées des autres et motiver les adhérents.

Depuis quelques mois, Martine Buisson, Vice-Présidente en charge des Régionales, envoie un message d'accueil aux nouveaux adhérents avec des informations de base sur l'ADEAF. Les nombreux retours positifs nous incitent à poursuivre ce type de mail personnalisé.

N'hésitez pas à nous communiquer toute idée ou suggestion pour améliorer encore la vie des Régionales !

Bilan et perspectives

Nous avons fait face à une situation de crise exceptionnelle et nous avons répondu à l'urgence, en effectuant un travail important avec des moments de fortes tensions. Nous avons inlassablement alerté sur les conséquences désastreuses pour l'allemand de la réforme, nous avons réfuté les critiques d'élitisme. Mais nous n'avons pas entamé le fondement idéologique de la réforme et du déni de réalité, c'est à dire des conséquences réelles qui s'expriment dans la répétition en boucle des mêmes réponses gouvernementales.

Nous avons évité une récupération politique de nos positions, dans ce pays marqué par la bipolarisation.

Nous avons cherché des alliances au-delà du réseau franco-allemand, avec les italianistes, avec les intersyndicales et nous devons populariser notre combat et trouver des relais chez les parents d'élèves.

Le fonctionnement interne a évolué pour faire face à l'urgence, notamment avec le groupe communication. Nous avons mis en place de nouveaux modes de consultation.

Il est nécessaire que les statuts évoluent pour faciliter le travail en équipe du bureau qui sera renouvelé en octobre 2016.

De nombreux adhérents nous ont rejoint qui comptent sur l'ADEAF, qui doit rester un interlocuteur fiable, sans complaisance et déterminé.

Face à une politique scolaire extrêmement dommageable pour l'allemand et le franco-allemand, nous ne nous résignons pas à l'abandon des bilangues et des classes européennes au collège. Le combat contre cette régression quantitative et qualitative a été depuis mars 2015 notre priorité.

Notre combat pour l'allemand est aussi celui pour une Europe fraternelle et plurilingue.

Ce rapport d'activité et rapport moral sera présenté le 19 octobre 2015 lors de notre assemblée générale de Paris.

Thérèse Clerc, présidente, Martine Buisson et Katrin Goldmann, vice-présidentes

¹¹ <http://adeaf.net/spip.php?article5>

¹² <http://adeaf.net/spip.php?article15>